

bulletin municipal

Au fil du temps

Mairie de Jumeauville



ANNEE 2004
N° 3

1948-1949

Per fil om kampen

allivussmil



BOOZE BOOZE
1.8

Le mot du Maire

Après le méchoui du 14 juillet 2004 réunissant les habitants ainsi que les membres du Conseil Municipal, les différents acteurs de Jumeauville Loisirs et du CCAS, pour lequel tout le monde s'accorde à dire qu'il a été une réussite, la commémoration du 60^{ème} anniversaire de la libération le 28 août, nous voici dans cette période que peu d'entre nous apprécient : l'automne. Cette saison est cependant une période de l'année où de nombreuses activités reprennent, avec notamment le retour de nos charmantes têtes blondes sur le banc des écoliers.



Quelle émotion chaque année la rentrée des classes, avec son lot de joies et de peines pour les plus petits ! L'effectif de notre école est en constante augmentation avec 74 enfants actuellement, dont 31 en maternelle, ce qui nous laisse de l'espoir pour les années prochaines.

Les différentes actions que nous avons entreprises vont voir le jour dans les prochains mois (contrat rural, travaux de sécurité routière, travaux de lutte contre les inondations...).

D'autres sont terminées : le réseau d'eau potable est maintenant alimenté par Goussonville et Hargeville, le débit et la pression sont plus constants mais quelques réglages complémentaires sont nécessaires. Le pylône Orange est enfin mis en service, il permet de disposer des derniers standards en matière de transmission hertzienne.

J'ai le regret de vous informer du départ de l'un de nos membres : Laurent POTTIER, qui, pour des raisons d'éloignement, n'a pas souhaité poursuivre dans ses fonctions de Conseiller Municipal. Nous tenons à le remercier pour l'engagement dont il a fait preuve depuis le début de notre mandat.

Je vous souhaite à tous et toutes une bonne rentrée.

Pierre SEIGE
Maire de JUMEAUVILLE
Président du Sivom d'Arnouville lès Mantes

LA VIE DU CONSEIL

Séance du 27/05/2004

Le Conseil Municipal a décidé :

■ la création d'un poste d'agent d'entretien à temps complet pour une durée de 3 mois

■ de maintenir le taux mensuel d'indemnité représentative de logement des instituteurs en 2004 à 202,08 €

■ de reformuler la demande de subventions pour la réalisation des travaux de sécurité routière auprès du Conseil Général pour un montant de 165 941,55 € H.T. subventionné à 80%

■ d'approuver la modification des statuts du Sivom d'Arnouville les Mantes

■ de proposer au Sivom d'Arnouville, vu l'augmentation considérable du coût de l'activité piscine, de la remplacer par une augmentation de la participation à la classe découverte ou une allocation aux parents de 10 leçons de natation qui pourraient être plus efficaces pour l'apprentissage de la natation

■ de renouveler la convention spécifique pour la mission de médecine professionnelle et préventive sur la base du tarif voté chaque année par le Conseil d'Administration (46.20 € pour 2004)

Questions diverses

■ le commissaire enquêteur donne un avis favorable à l'enfouissement des boues de la station d'Achères, la décision définitive incombe au Préfet

■ le stationnement dans la rue d'Hargeville sera interdit côté droit en montant, et côté gauche entre la RD158 et la propriété BOUCHER

■ commission des travaux et la commission d'urbanisme se réunira afin de faire un état précis du réseau d'assainissement de la commune

■ la création d'un site Internet propre à la commune est envisagée.

Séance du 01/07/2004

Le Conseil Municipal :

■ a pris acte du rapport d'activité annuel 2003 du service de l'assainissement, qui lui a été transmis par la Lyonnaise des Eaux

■ a décidé de maintenir le prix du repas à la cantine scolaire à 3,65 €

Questions diverses

■ a voté une décision modificative afin de compléter la subvention à la Caisse des Ecoles pour lui permettre de procéder à l'acquisition de mobilier scolaire supplémentaire (compte tenu d'une hausse effectifs, en maternelle notamment)

■ des panneaux seront posés rue d'Hargeville pour le stationnement

■ Réseau d'eau potable (bouclage par Goussonville) : le circuit sera mis en charge le dimanche 4 juillet, puis nettoyé, et mis en fonction le 6 juillet.

Séance du 02/07/2004

Le Conseil Municipal :

■ a désigné MM. SEIGE, LANGLOIS, LECOQ en tant que délégués du Conseil Municipal aux élections des sénateurs

■ a désigné Mme CHEVALIER, MM. MASSY et LAVRARD comme suppléants.

ETAT CIVIL

Nouveaux arrivants :

Nous souhaitons la bienvenue à :

M. et Mme GRAMMONT, 8, rue d'Hargeville

Naissances :

Sonny GODEAU, le 30 juillet

Lou DUPIR, le 4 août

Esteban GALTIE, le 21 août

Jeanne LINTILHAC, le 1er octobre

Félicitations aux parents

Mariages :

Le 26 juin

LAURENT François et MONNIER Karine

Le 24 juillet

BERTHIER Jean-Frédéric et VALT Aline

Le 28 août

H'KIM Tarik et DEYZAC Charlotte

Le 4 septembre

GAUDEUL Cyril et DUYAG MATAO Jejie

INDUNI Sébastien et JACQUOT Nathalie

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés

Décès :

Le 10 septembre

Mme SIMON Pierrette

Le 14 septembre

M. LEGOUX Lucien

Sincères condoléances à leurs proches

Ce qu'il faut savoir...

Les notaires vous informent :

DECLARER VOTRE LOGEMENT INSAISSISSABLE

La loi du 1er août 2003 permet à l'entrepreneur individuel de déclarer insaisissable sa résidence principale.

Les personnes intéressées

Les entrepreneurs individuels, les artisans, les agriculteurs, dès lors qu'ils sont immatriculés en tant que personnes physiques à un registre de publicité légale à caractère professionnel.

Les biens intéressés

La résidence principale et elle seule, dont les personnes énumérées ci-dessus sont propriétaires.

Les dettes concernées

Celles nées de l'activité professionnelle à compter de la publication à la conservation des hypothèques de la déclaration d'insaisissabilité.

La déclaration à faire

Cette déclaration appelée "DECLARATION D'INSAISSABILITE" **doit être reçue par un notaire**, à peine de nullité.

Elle nécessite une publication à la conservation des hypothèques et diverses autres formalités effectuées par le notaire.

Les effets de la déclaration

La résidence principale de l'entrepreneur ne peut plus être saisie et vendue aux enchères publiques à la demande des créanciers professionnels auxquels la déclaration est opposable.

Consultez votre notaire, il vous apportera toutes les précisions nécessaires.

Piscine Christine Caron

La piscine n'étant plus aux normes, a été fermée par la municipalité d'Aubergenville.

Les élèves de 6ème du collège de la Mauldre ont vu cette activité remplacée par du tennis.

RECENSEMENT

Jeunes, n'oubliez pas de vous faire recenser dès que vous avez 16 ans !

Le recensement est dit **normal** s'il est effectué dans les **3 mois** qui suivent le **16ème anniversaire**, il est **régularisé** au delà de cette période. Après 18 ans, vous êtes non-recensé, avec tous les problèmes que cela comporte.

Adressez vous en mairie

LA CPAM VOUS INFORME

LE PREFET DES YVELINES

rappelle, suite à un événement tragique récent, à toutes les personnes susceptibles de détenir des stocks de foin ou de paille (centres équestres, agriculteurs...), qu'il s'agit d'un matériau à risque au point de vue de l'incendie et que le local de stockage doit, impérativement être éloigné ou isolé de tout hébergement.



Assurance Maladie des Yvelines
solidarité santé

- Vous êtes chômeur et malade ; savez-vous que dans certains cas, vous pouvez obtenir des indemnités journalières ?
- Vous avez besoin d'une prothèse dentaire, mais cette dépense est trop lourde pour votre budget ; vous avez peut-être accès à une aide ?
- Vous percevez le RMI ; savez-vous que vous avez des droits en matière de santé ?

APPELEZ L'UN DES CONSEILLERS SOLIDARITE

Jeanette GUETTIER
01 30 94 85 59
06 60 76 86 34

Annie-Marie OLLIVIER
01 30 94 85 50
06 60 76 82 69

Annie-Françoise PREAUD
01 30 94 85 58
06 60 76 74 85

Le Conseiller Solidarité est là pour vous aider

- Il vous indique les démarches à suivre pour bénéficier de soins,
- pour constituer un dossier de Couverture Maladie Universelle (CMU),
- vous mettre en contact avec des associations proches de chez vous,
- et vous proposer des solutions adaptées à votre situation.

ONYX ILE DE FRANCE PROPOSE :

CONTRATS D'APPRENTISSAGE EN ALTERNANCE

Pendant 2 ans, l'apprenti sera accueilli alternativement par l'une des agences OTUS ou CGEA en Ile de France pour les périodes en entreprise, et par l'Institut de l'Environnement Urbain pour les périodes de formation théorique et de préparation à l'examen.

CAP Agent de Gestion des Déchets et Propreté Urbaine

BEP Maintenance des Véhicules Industriels

Niveau entrée CAP BEP, 3^{ème} ou 2^{nde}

Etre âgé de 19 à 25 ans

Permis VL ou en cours

Satisfaire au test de positionnement et à l'entretien de motivation

Durée du contrat entre 20 et 24 mois

Rémunération 763€ bruts en 1^{ère} année, 849 € en 2^{ème} année

L'apprenti obtenant son CAP AGDPU se verra proposer un emploi en CDI de :

- conducteur de véhicule de collecte ou de nettoyage
- agent de nettoyage polyvalent

L'apprenti obtenant son BEP MVI se verra proposer un emploi de mécanicien poids lourd en CDI.



BAC PRO Hygiène et Environnement

Diplôme ouvert aux candidats titulaires d'un BEPA, d'un CAPA et plus particulièrement aux titulaires d'un des diplômes suivants : CAP GDPU, CAP AACDLS, BEP Bioservices, BEP agent en assainissement radioactif, CAP employé technique de laboratoire ou CAP Maintenance et Hygiène des locaux

Etre âgé de 18 à 25 ans

Satisfaire au test de positionnement et à l'entretien de motivation

Durée du contrat entre 20 et 24 mois

Rémunération 849 € en 1^{ère} année, 915 € en 2^{ème} année

L'apprenti obtenant son BAC PRO Hygiène et Environnement se verra proposer un emploi en CDI au sein du groupe ONYX, ou dans l'une de ses filiales à l'un de ces postes :

- chef de secteur
- chef d'équipe

Informations complémentaires : Mlle Léa COTS au 01.56.7.83.29
ONYX division Véolia Environnement.

L'Atelier

L'Atelier a réouvert ses portes pour l'année 2004 - 2005

Nous pratiquons nos travaux manuels les mardis soir à partir de 20h30 et les jeudis après-midi à partir de 14h00

Il y a aussi des travaux manuels pour les enfants de 8 à 13 ans, un mercredi sur deux, à partir du 6 octobre.

*Rendez-vous dans nos locaux au 64, grande rue (au dessus de l'école)
Renseignements au 01 30 42 32 69 Carina Philippe*



Horaires d'ouverture :
Mardi : 19 h 30 – 21 h
Mercredi : 14 h – 15 h
Samedi : 14 h 30 – 16 h 30

Ecole Julien COCHIN – Tel : 01.30.42.62.74

Vous avez un peu de temps libre, et :

Vous aimez lire !

alors passez nous voir, nous avons plus de 4000 titres à vous proposer.

Vous voulez partager cette passion !

alors devenez **bénévole** et rejoignez nous !

Vous voulez faire découvrir la lecture aux enfants :

venez leur lire des histoires !

Vos livres et vos étagères sont toujours les bienvenus. Contact : Mme FEVRE – 50 Grande Rue.



Section Tennis

Les inscriptions se sont déroulées le samedi 18 septembre.
les fidèles ont répondu présent,
à ce jour la section compte 32 adhérents.

Les retardataires peuvent toujours s'inscrire en contactant :

Patrick Chabrilat 01.30.42.32.63 38 Grande Rue
Alexandre Lavrard 01.30.42.31.92 1 bis rue de Goussonville

4 joueurs participent actuellement au tournoi inter-village.

La prochaine échéance pour la section est la participation au Telethon.



GYMNASTIQUE

ADULTES

Les vacances sont terminées. Ne perdez pas le bénéfice acquis des activités sportives pratiquées pendant cette période.

Pour vous y aider, nous vous proposons un programme de gymnastique dynamique en musique accessible à toutes et à tous.

Les cours adultes - à partir de 16 ans - sont animés par CATHERINE .
Ils ont lieu

Le **MARDI** soir de 19H30 à 20H30

Reprise des cours

MARDI 14 SEPTEMBRE 2004 à 19H30

Cotisation annuelle pour la saison 2004/2005 :

Adultes à partir de 16 ans : **80 EUROS** (facilités de paiement)

(licence avec assurance FFEPGV comprise, qui donne accès à d'autres sports ou stages encadrés par la fédération)

La première séance de gymnastique est gratuite.

Les inscriptions se font sur place pendant les cours.

La salle de gymnastique se trouve sous la mairie. Accès par l'entrée donnant sur la ruelle verte.

Si vous désirez des informations complémentaires sur notre section, n'hésitez pas à contacter E. Drouin (01.30.93.96.85) ou S. Benoit (01.30.42.68.98)

VENEZ NOUS REJOINDRE DES LE 14 SEPTEMBRE !

Le Bureau



GYMNASTIQUE

ENFANTS

du **15 SEPTEMBRE 2004**

Pour favoriser le développement et l'épanouissement corporel de vos enfants, la section de Gymnastique Volontaire de Jumeauville propose pour la deuxième année consécutive, un cours « multi-activités » pour enfants, basé sur la motricité..

Catherine Ernout, professeur de gymnastique, diplômée Fédéral Adultes et Enfants, animera les cours qui auront lieu les mercredis matin à partir

Enfants de 3 à 6 ans : cours de **10H30 à 11H30**

(Si suffisamment d'enfants de 7 à 10 ans sont intéressés, nous proposerons un autre cours)

Cotisation annuelle pour la saison 2004/2005 (licence avec assurance FFEPGV comprise)

65 Euros par enfant

50 Euros pour le 2^{ème} enfant inscrit

(Facilités de paiement)

Les séances de gymnastique se déroulent dans la salle de motricité de l'école primaire Julien Cochin La première séance est gratuite. Les inscriptions se font sur place.

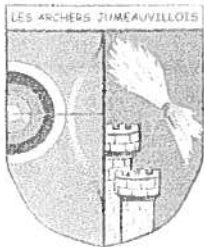
Afin de faciliter l'organisation les enfants devront arriver en tenue de sport (short, survêtement, baskets). Prévoir également une petite bouteille d'eau et une collation (gâteaux, barre céréales.)

Si vous désirez des informations complémentaires sur notre section, contactez E. Drouin (01.30.93.96.85) ou S. Benoit (01.30.42.68.98)

RENDEZ-VOUS MERCREDI 15 SEPTEMBRE

Le Bureau





ASSOCIATION « JUMEAUVILLE-LOISIRS »
Mairie de Jumeauville 72 Grande Rue 78580

LES ARCHERS JUMEAUVILLEOIS

Section affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (F.F.T.A.)

Pratique Tir cible avec arc classique, arc à poulies, barebow
Initiation, Entraînement, Compétition

Tir en extérieur toute l'année Terrain se situant derrière le hangar au 30 Grande Rue
Initiation et Entraînement tous les samedis et dimanches de 15h à 18h

COTISATIONS SAISON 2004/2005

	JEUNES	SENIORS
Nouvel adhérent débutant	85,00 €	106,50 €
Archer confirmé	62,75 €	84,25 €
Catégorie Poussin (7 à 10 ans) (Interdit de compétition)	avec matériel 42,55 €	sans matériel 64,80 €

Comprend la licence assurance fédérale ainsi que les cotisations du club, de la ligue, du département, le T-Shirt du club, l'utilisation des installations, le prêt du matériel et pour les débutants, un lot de 4 flèches carbone personnelles.

« LICENCE DÉCOUVERTE »

Possibilité de prendre cette licence valable du 1^{er} mars au 31 août pour 35 €.

Cette licence découverte ne vous donne pas le droit :

- de faire des compétitions
- au T-Shirt du club
- aux 4 flèches carbone

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS

Marian SZCZESNY 0130426698 ou 0672619699
Elisabeth FEVRE 0134970416
François MASSY 0130939304

Documents à fournir pour l'inscription

- un formulaire d'adhésion à remplir
- pour les mineurs, une autorisation des parents ou tuteur
- un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc
(obligatoire pour l'obtention de la licence)
- un chèque de cotisation à l'ordre de JUMEAUVILLE-LOISIRS
- une photo d'identité pour les nouveaux adhérents



Association « JUMEAUVILLE-LOISIRS » Mairie de Jumeauville 78580 ☎ 01 30 42 61 29

Section « Les Archers Jumeauvillois » ☎ 01 30 42 66 98 ☎ 06 72 61 96 99

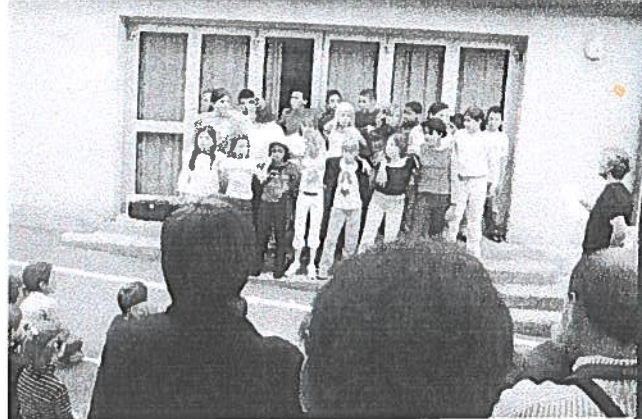
E-mail : marian.szczesny@free.fr

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (F.F.T.A.) sous le n° 2578206

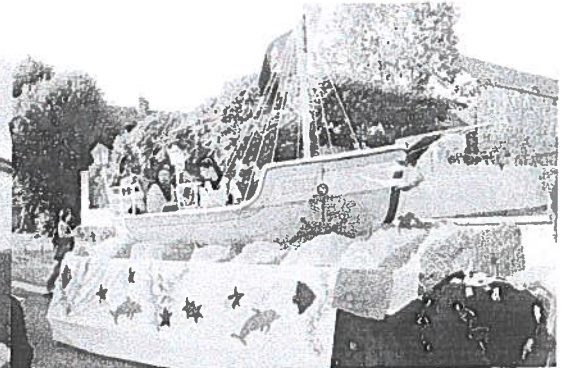
DEPUIS LE DERNIER BULLETIN...



Circuit d'eau route de Goussonville : des travaux rondement menés



La kermesse de l'école a connu un vif succès



14 juillet : une réussite, avec le défilé de chars, le méchoui, et une surprise de taille : une montgolfière est venue nous rendre visite



60 ans après, Jumeauville se souvenait. Un public nombreux était venu se recueillir et admirer les véhicules d'époque. Mais qui pourrait nous dire qui était le jeune enfant dans les bras du soldat ?



Et le 5 septembre, avait lieu la sortie vtt

Alain Ville

18/3 Rue du Pot à Lait

78580 Jumeauville

le 24 septembre

Cher papi, chère mamie

J'ai fait ma rentrée dans ma nouvelle école. Elle s'appelle Julien Cochin, du nom de l'ancien maire. Elle est très bien. Il y a trois classes: celle de CE2-CM1-CM2 dans laquelle je suis. Elle est dirigée par le directeur. Nous sommes 19 et il est très gentil. Il y a une classe de CP-CE1, avec 22 élèves et une classe de maternelle avec 33 élèves. La maîtresse partira en congé maternité à Noël. Il y a une nouvelle ATSEM, elle s'appelle Marie-Laurence.

Le mobilier a été changé dans ma classe. Nous avons des tables individuelles, elles sont très bien. L'école ne va plus à la piscine mais nous partirons en classe de découverte au Pays Basque au mois de mai: nous ferons de l'archéologie (je ne sais pas ce que c'est).

Dans les autres classes il y a eu plein de travaux et la salle de motricité des maternelles a été modifiée car il y a beaucoup de monde.

On devrait avoir des cours d'anglais, mais pour le moment il n'y a personne. On va faire beaucoup de sports car l'école va participer au téléthon cette année avec de la course à pieds (même que les parents vont en faire)

Bon, je vous laisse car je ne voudrais pas arriver en retard.

Je vous fait de gros Bisous

Alain

L'œil acéré
L'air très concentré
Bien campé sur ses pieds
L'archer est prêt.
Le bras comme l'acier
Il place avec minutie un trait
Déjà, l'engin est bandé
Et dès que le vent est tombé
Tel un fauve affamé
De sa tanière, le trait s'est élançé
Et dès l'instant d'après
Dans la cible s'est fiché

L'œil acéré
L'air très concentré
Sur ses pieds bien campé
L'homme est prêt.
La tête légèrement penchée
Sa main maraude de casier en casier
Semblant de temps en temps hésiter
En caressant les titres exposés.
Déjà l'impatience semble s'emballer
De ne découvrir l'objet convoité
Quand enfin, au détour d'une travée
Le lecteur, découvre, ravi, le livre désiré.

L'œil acéré
L'air très concentré
Sur ses pieds bien campé
Le joueur est prêt.
La balle commence par des dribblés
Avant de s'élever vers les nuées
Dans un bruit mat elle est frappée
Elle n'a pas le temps de souffler
Que déjà elle est rattrapée
Sa vie n'est qu'un long défilé
De points gagnants et encaissés
Après avoir dit : « play! »

*L'œil acéré
L'air très concentré
Bien campé sur ses pieds
L'animateur est prêt.
Organiser est un second métier
Rien ne peut le dissuader*

*De brocante en belote et soirées
Sa tête est pleine de projets
Il va même jusqu'à organiser
Des sorties dont il a le secret
Jusqu'au bal du quatorze juillet
On se demande comme il fait!*

L'œil acéré
L'air très concentré
Bien campé sur ses pieds
L'artiste est prêt.
Le silence est complet
La main tourne sans arrêt
Sans relâche prépare les apprêts.
Déjà les couleurs sont accordées
Et au dessin elles sont mariées
Et ce qui n'était qu'un projet
Prend sous nos yeux émerveillés
L'aspect de la beauté.

L'œil acéré
L'air très concentré
Sur ses roues bien campé
Le cycliste est prêt.
Après s'être bien épuisé
Dans les lacets tourmentés
Déboulant vers la vallée
Suivant bien le parapet
Se méfiant des cailloux déjetés
Filant parmi les champs labourés
Le cycliste se sent enfin récompensé
De la nature, contempler la beauté.

Les sens acérés
L'air très concentré
Bien campé sur ses pieds
Le gymnaste est prêt.
Dans la bonne humeur et la sueur
Il enchaîne les déroulés
Et fait preuve de volonté.
Sous la houlette bien justifiée
D'un professeur bien attentionné
Il vainc les difficultés
Et à la fin se sent fatigué
Mais des soucis s'est libéré.

L'œil acéré
L'air très concentré
A son atelier bien installé
L'artiste est prêt
Devant lui, les objets sont disposés
Et de la main sont caressés
Comme pour les rassurer.
Déjà, la colle et les ciseaux sont de bordée
Patience et dextérité sont sollicités
Peintures et vernis sont là pour flatter
Et les multiples morceaux dispersés
Deviennent un chef d'œuvre bien né.

L'œil acéré
L'air très concentré
Bien campé sur ses pieds
L'homme est prêt.
Et la question est
faut-il pointer ou tirer?
Déjà il imagine le trajet
Puis d'un mouvement bien balancé
De sa main en forme de panier
La boule s'est élançée
Et au bout d'un instant d'éternité
S'immobilise à l'endroit désiré.

François Massy

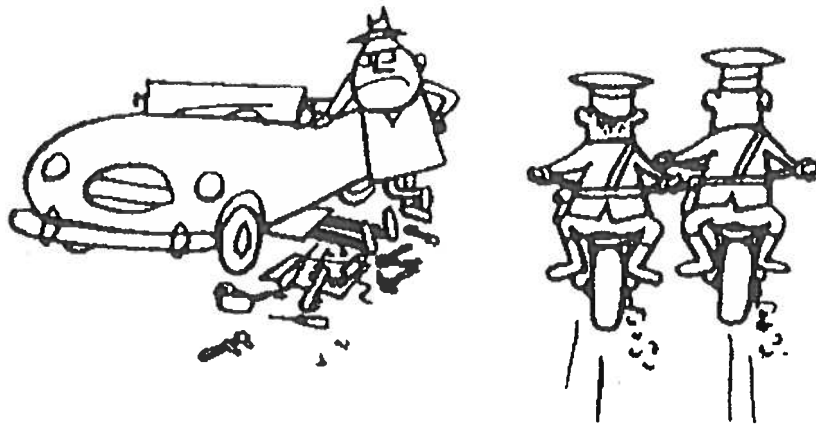
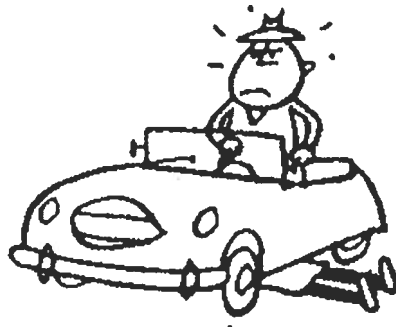
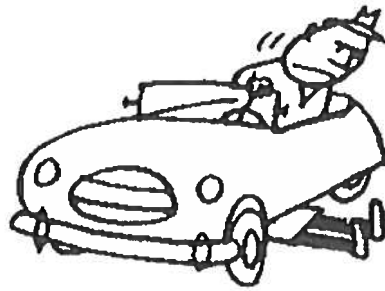
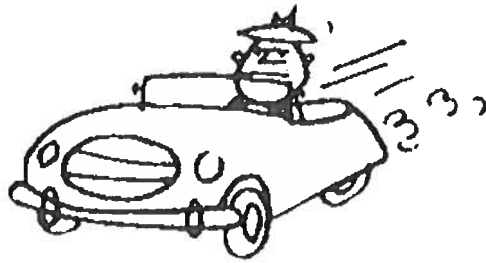
AVIS AUX NOSTALGIQUES !

VENTE DE MATERIEL SCOLAIRE

A la suite du remplacement des tables à l'école, il a été décidé de vendre les anciennes aux Jumeauvillois qui le désirent.

Cette vente, qui fera l'objet d'une information ultérieure précisant la date et les prix, sera réalisée au bénéfice de la Caisse des Ecoles.







Adresses utiles

Numéros d'urgence :

Police secours :	17
Gendarmerie nationale :	01.30.42.39.58
1, impasse des Bayeuilles 78930 Guerville	
Sapeurs pompiers :	18
Centre de secours et d'incendie :	01.30.90.91.46
Chaussée Saint-Vincent 78580 Maule	
SAMU	15
SAMU social :	115

Hôpital de Mantes

Boulevard Sully
78200 Mantes la Jolie 01.34.97.40.00

Polyclinique de la région mantaise (privée)

23, boulevard Duhamel
Mantes la Jolie 01.30.98.16.00

Clinique du Val-Fourré (privée)

Rue René Duguay-Trouin
78200 Mantes la Jolie 01.30.94.32.00

Centre hospitalier Montgardé (privé)

32, rue Montgardé
78410 Aubergenville 01.30.95.52.00

Centre anti-poison

Hôpital F. Wida
200, faubourg St Denis
75010 Paris 0.820.066.066

Médecins de garde/Pharmacies de garde

Appeler le 15, le médecin du SAMU vous interrogera et vous orientera.

SOS Amitié : 0.820.066.066
(N° indigo : 0.12€/minute)

ALLO Enfance Maltraitée : 119
Anonyme et gratuit ou 0.800.05.41.41

Aide aux victimes : 0.810.09.86.09
N° azur du lundi au samedi de 10h à 22h

Sida info service : 0.800.840.800
(Anonyme et gratuit)

Drogue info service : 0.800.23.13.13

Espace Territorial d'Action Sociale/PMI 01.34.97.80.80

12 bis rue des merisiers

78711 Mantes la Ville

Permanence assistante sociale en mairie d'Épône (maison de l'entraide) : mardi de 9h à 12h sur RDV

CPAM : 01.30.98.33.00

Centre de paiement n°161 0.820.904.102

16 rue des érables 78200 Mantes la Ville

Allo Secu (suivi des remboursements)
0.820.900.900

Permanence en mairie de Guerville : les 1er, 3ème, 5ème
jeudis de 9h à 12h /Permanence en mairie de Thoiry : tous
les mardis de 13h30 à 16h30

CAF : 01.34.79.45.14

1 rue la fontaine

78200 Mantes la Jolie

ANPE : 01.34.77.84.40

Rue des Pierrettes

78200 Magnanville

Assedic : 0.811.01.01.78

Inscription par téléphone (0,11 €/unité) 01.39.44.85.10

ADMR de Maule : 01.30.90.75.95

Allée de Carnoustie

20 place du Général de Gaulle

78580 Maule

CNAV (retraites) : 01.55.45.58.98

Mairie de Jumeauville

Téléphone : 01.30.42.61.29

Télécopie : 01.30.42.34.77

Messagerie :

MAIRIE.JUMEAUVILLE@wanadoo.fr

Adresses utiles (suite...)

Direction départementale des affaires sanitaires et sociales
11, rue des Réservoirs 78000 Versailles 01.39.49.78.00

Direction départementale de l'Équipement 01.30.94.83.55
Permis de construire et urbanisme
65, Bld Maréchal Juin 78200 Mantes la Jolie

EDF (sécurité dépannage) : 0.810.236.594

Electricité et Gaz de France : 01.34.78.84.84
76, rue des Graviers 78200 Magnanville

SAUR (eau potable) : 0.810.077.078
22, rue du moulin 78690 Les Essarts le Roi

La Lyonnaise des eaux (assainissement) : 0.810.379.379

France Télécom : 01.30.63.14.14
2, rue Pierre de Ronsard 78200 Mantes la Jolie

Hôtel des impôts : 01.34.79.49.00
CDI Mantes-est
31, Bd Georges Clémenceau 78200 Mantes la Jolie

Perception d'Épône : 01.30.95.60.89
75, Ave Professeur Emile Sergent 78680 Épône

Météo France :
Prévisions météorologiques à 5 jours sur le département :
01.36.68.02.78
ou par minitel 3615 code météo

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE :

MARDI : DE 18 H A 19 H

VENDREDI : DE 9H30 A 11H30

SAMEDI : DE 9H30 A 11H30

LE MAIRE RECOIT LE MARDI DE 18H A 19H

LE SAMEDI DE 9H30 A 11H30

Tribunal d'instance 01.34..78.77.44
20, Ave de la République 78200 Mantes la Jolie

Tribunal de grande instance 01.39.07.36.05
5, place André Mignot 78000 Versailles

Conciliateur de justice : 01 30 95 05 05
M. BOUVIER Daniel en Mairie d'Épône 01 30 95 05 15
3ème jeudi du mois de 9h à 12h

Ecole primaire Julien Cochin : 01.30.93.98.88
64, Grande Rue 78580 Jumeauville

Collège de la Mauldre : 01.30.90.92.22
54, rue de Mareil 78580 Maule

Lycée V. Van Gogh : 01.30.95.03.33
Rue Jules Ferry
78410 Aubergenville

ARRONDISSEMENT DE MANTES ET CANTON DE GUERVILLE :

Député de la 9ème circonscription et Conseiller Général :
Monsieur P. AMOUROUX

Sa permanence d'accueil des administrés se déroule au bureau permanent d'Aubergenville, 15 avenue Charles de Gaulle, le 2ème samedi de chaque mois de 10 à 11 heures, ou sur rendez-vous à définir avec sa collaboratrice au 01.30.91.19.50.

A compter de septembre : 1er lundi du mois de 11 à 12 heures et sur rendez-vous.

ORDURES MENAGERES

Collecte des ordures ménagères :

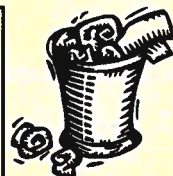
Tous les lundis matin.

Ramassage des encombrants :

Le ramassage est devenu trimestriel. Le prochain aura lieu en principe en janvier 2005. Les dates précises ne nous ont pas encore été communiquées.

Nous vous rappelons que les ordures doivent être déposées la veille au soir pour un ramassage le lendemain matin.

Collecte du verre et des papiers :
L'apport volontaire peut être effectué dans les containers derrière la Mairie



Gardons
Notre
Village
propre

Bulletin municipal

Editeur : Mairie de Jumeauville
Directeur de la publication : P. SEIGE, Maire
Comité de Rédaction : M. PIOT, B. QUINET, P. CHABRILLAT,
M. LECOQ, F. MASSY.
Photos : F. LECOQ, M. LECOQ, M. PIOT, F. ROUSSEL,
J-F SECQ
Imprimerie : Mairie de Jumeauville
Tirage : 270 ex. / octobre 2004